420-C42

Langages d'exploitation des bases de données

Partie 17

PL/pgSQL I

Introduction

Introduction

- Le langage SQL est un langage déclaratif et, même si les avantages sont nombreux, il peut présenter certaines limitations lorsqu'on le compare à un langage procédural.
- Les grands SGBDR supportent non seulement le langage SQL mais offrent aussi un langage procédural d'appoint :
 - Oracle : PL/SQL (Procedural Langage/SQL)
 - MySQL: aucun nom formel mais ressemble à PL/SQL tout en étant plus limité
 - MS SQL : T-SQL (Transact-SQL)
 - PostgreSQL : PL/pgSQL (Procedural Langage/pgSQL)
 - SQLite : n'offre pas cette possibilité

Introduction

- Il faut comprendre que ces ajouts sont tous différents les uns des autres. Toutefois, la plupart ressemblent au PL/SQL d'Oracle dont ils s'inspirent (sauf T-SQL).
- Par conséquent, les scripts écrits pour un SGBD ne sont pas directement compatibles les uns avec les autres. Il existe des traducteurs qui permettent de faire le passage d'un à l'autre (souvent imparfaits).

Sommaire

- PL/pgSQL permet :
 - L'utilisation de constantes, de variables et de structures de contrôle.
 - L'utilisation combinée du SQL et PL/pgSQL.
 - Comme le permettent les procédures et les fonctions de SQL, le PL/pgSQL permettra d'augmenter encore plus :
 - l'intégrité
 - la sécurité
 - la performance
 - la facilité d'utilisation de la BD
 - la centralisation

Avantages et inconvénients

Avantages :

- Puisqu'il est possible d'effectuer des tâches complexes du côté serveur, la centralisation de ces opérations permet l'accroissement de :
 - l'intégrité : permet d'ajouter des contraintes impossibles par les 6 contraintes existantes
 - la performance :
 - les requêtes SQL sont préparées
 - pas besoin de transférer des informations du côté client pour effectuer des analyses complexes
 - la sécurité : possibilité de définir des accès limités aux objets de la BD pour les utilisateurs
 - la productivité : facilite énormément l'utilisation de la BD
- Permet d'automatiser des tâches.

• Désavantages :

- Plus complexe à mettre en place, à tester et à maintenir.
- En centralisant plus d'opérations du côté serveur, ce dernier peut devenir sur-utilisé.

Syntaxe générale

- On peut déclarer du code PL/pgSQL dans plusieurs contextes :
 - bloc anonyme
 - procédure et fonction
 - fonction dédiée aux déclencheurs (trigger).
- Dans tous les cas, il existe trois parties (toujours dans une chaîne de carcatères) :
 - DECLARE : zone déclarative
 - elle sert à déclarer **toutes** les variables locales
 - zone optionnelle, on ne l'utilise pas si aucune variable n'est requise
 - BEGIN : corps des opérations
 - zone obligatoire
 - présente le corps des opérations du bloc/procédure/fonction
 - EXCEPTION : zone de gestion des exceptions
 - zone optionnelle, on ne l'utilise pas si aucune gestion d'exception n'est nécessaire
 - END : fin de la zone déclarative

Syntaxe générale

- Insensible à la casse.
- Les commentaires sont les mêmes :
 - -- commentaire de fin de ligne
 - /* commentaire multilignes */
- On utilise généralement les « dollar-quoted » \$\$ pour faciliter l'écriture du code qui est **toujours** sous forme de chaîne de caractères.

Outils de débogage – Débogueur

- Il existe un outil de débogage qui peut être installé à titre d'extension avancée à PostgreSQL.
- Toutefois, cet outil n'est pas toujours disponible et d'autres SGBDR n'offrent aucun outil du genre. La seule alternative reste souvent l'affichage de messages pertinents.

Outils de débogage – Affichage

• Il est possible d'afficher simplement un message avec l'instruction RAISE NOTICE (nous y reviendrons plus en détail) :

```
RAISE NOTICE 'Le message ici';
RAISE NOTICE 'Un message avec deux variables % et %', var1, var2;
```

- Il est important de comprendre qu'un message exclusivement destiné au débogage ne devrait jamais rester en production.
- Toutefois, cette approche peut être très pratique dans certaines situations de débogage.
- Présente une certaine similarité à des outils d'autres langages comme :
 - print(...)
 - std::cout << ...

Outils de débogage – ASSERT

- PostgreSQL implémente la stratégie de validation conditionnelle « assert », ce qui peut être vraiment pratique (selon les pratiques de l'entreprise).
- Cette stratégie permet la validation de conditions selon deux modes d'exécution spéciaux. L'approche va comme suit :
 - À n'importe quel endroit du code, on utilise ASSERT pour valider une expression conditionnelle.
 - Souvent, on valide qu'une ou plusieurs variables aient ou n'aient pas certaines valeurs. Souvent la validation des conditions de l'exécution normale d'une fonction.
 - Lorsque le code s'exécute en mode ASSERT-ON, les validations ASSERT sont effectuées :
 - si ASSERT retourne vrai, l'exécution continue sans conséquence
 - si ASSERT retourne faux, l'exécution est interrompue et, optionnellement, un message personnalisé est affiché
 - Lorsque le code s'exécute en mode ASSERT-OFF, les validations ASSERT ne sont pas effectuées.

Outils de débogage – ASSERT

• Voici un exemple : ...

ASSERT condition, 'Un message simple ici';
ASSERT condition, 'Un message avec 2 variables % et %', var1, var2;

- La variable d'environnement plpgsql.check_asserts détermine si le mode ASSERT est actif ou non. Voir :
 - SHOW plpgsql.check_asserts;
 - SET plpgsql.check_asserts TO on;
 - SET plpgsql.check_asserts TO off;

Bloc anonyme

• Un bloc anonyme est un bloc d'instructions exécuté une seule fois et immédiatement après sa déclaration.